

VILLE DE PULLY Direction de l'urbanisme et de l'environnement	
R. 27 NOV. 2024	<input type="checkbox"/> autorisation construire
Copie:	<input type="checkbox"/> aménagement du territoire
	<input type="checkbox"/> parcs et promenades
	<input type="checkbox"/> architecture

Demande N° 61-2024

Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage, taille, élagage, écimage

Affichage au pilier public

A remplir par l'administration communale

Date 17 janvier au 15 février 2025

Objet de la demande

A remplir par le demandeur

Propriétaire M. Benveniste Serge

Demandeur _____

Adresse Av. Général - Guisan 121 Parcelle N° 3741

Type de demande Abattage Elagage Taille Ecimage

Végétation concernée Arbre isolé Haie Groupe d'arbres / bosquets

Arbre classé Oui → N° (voir plan de classement des arbres)
 Non

Essence(s)	<u>Epicéa</u>	<u>Pin</u>	<u>Thuya double</u>	
Diamètre(s) du tronc	<u>80cm</u>	<u>65cm</u>	<u>30/25cm</u>	Hauteur(s) : _____
Etat sanitaire	<u>Sec</u>	<u>Cassé</u>	<u>Penché</u>	

Motif de l'abattage / élagage / taille / écimage
L'épicéa est sec sur pied.
le Pin est cassé
les Thuya double penche sur l'avenue.

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site

Merci de nous transmettre un croquis, plan ou photo de l'emplacement de l'arbre actuel

Les pages 1 et 2 devront être remplies par le demandeur et la page 3 sera remplie par l'administration communale. La première page et la deuxième page du formulaire ainsi que le plan de situation seront affichés sur le site internet

Le présent formulaire doit être retourné, dûment rempli et signé par le(s) propriétaire(s) ou par l'administrateur pour les PPE (la signature de l'entreprise mandatée pour les travaux n'est pas valable), à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (ci-après DUE), ch. de la Damataire 13, 1009 Pully

Propriétaire

Prénom Serge Nom Benveniste
Adresse Av Général-Guisan 121
Téléphone 079 250 10 34
Adresse e-mail benveniste-serge@bluewin.ch

Gérance / Administrateur de la PPE

Prénom _____ Nom _____
Adresse _____
Téléphone _____
Adresse e-mail _____

Entreprise mandatée par les travaux

A remplir obligatoirement pour les demandes d'élagage et d'écimage

Prénom _____ Nom Thierry Emery
Société EMERY ARBRES SA
Taille - Elagage - Abattage
Arthur Honegger 6
Adresse 1083 Mézières VD
Tél: 021 903 21 10
Fax: 021 903 37 20
Téléphone _____
Adresse e-mail info@emery.ch

Compensation prévue

A remplir obligatoirement pour les demandes d'abattage

Nombre d'arbre(s) _____
Essence(s) _____
Se référer à la liste des essences acceptées disponible sur le site internet
Emplacement prévu _____

Je souhaite payer la taxe de compensation en lieu et place de la plantation
Article 9, alinéa 3.2.9 du règlement sur la protection des arbres et du plan de classement

Une fois les plantations compensatoires effectuées, la DUE devra être avisée afin de contrôler la conformité des plantations sur place.

Selon l'art. 14 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrNP), la demande devra être également publiée dans la feuille des avis officiels (FAO) et les frais de publication seront facturés au demandeur par l'administration communale.

En signant cette demande, le requérant atteste avoir pris connaissance du Règlement sur la protection des arbres et du plan de classement de la Ville de Pully.

Lieu et date

24/11/24

Signature

